

COMMUNIQUE DU GTA du 26 août 2019 : Réponses à certaines questions AGILITY 2020

Certaines questions nous ont été posées au sujet du pourquoi notamment des mesures proposées pour l'Agility 2020, il nous paraît important que ces explications soient plus largement diffusées.

Il est évident que nous ne pouvons pas répondre à chaque besoin individuel de chaque compétiteur mais nous essayons de répondre de la façon la plus globale possible, raisonnable et réfléchie.

Pourquoi Agility 2* et Jumping 2* ?

Le terme Agility 2* désigne un parcours de niveau grade 2 sur lequel vont concourir à la fois les grade 1 et les grade 2 (avec des TPS différents et donc des classements séparés).

Même chose pour le Jumping 2*.

Sur un concours, chaque équipe fera 3 parcours (rien de changé)

Avec un seul juge et un seul terrain :

Les grades 1 feront : agility 1, agility 2*, jumping 2*

Les grades 2 feront : agility 2, agility 2*, jumping 2*

Les grades 3 feront : agility 3, agility 3 et jumping 3

Avec 2 juges, le même jour sur 2 terrains ou en deux jours sur 1 ou 2 terrains, le timing peut alors permettre de poser 9 parcours, aussi chaque grade pourra se voir proposer 3 épreuves homologuées à son niveau :

- grade 1 : 2 x agility 1, jumping 1

- grade 2 : 2 x agility 2, jumping 2

- grade 3 : 2 x agility 3, jumping 3

Il est à noter que les anciennes épreuves dites "standard" et "master" sont donc remplacées par des épreuves dites homologuées.

Pourquoi laisser la possibilité de rester en grade 1, même à vie, alors qu'il est obligatoire de passer en grade 3 (sous certains critères, certes) ? Nous risquons de retrouver en grade 1 d'excellentes équipes qui craignent de passer en 2, de peur qu'on les oblige ensuite à basculer en grade 3, ou bien de trouver des équipes qui restent en grade 1 pour engranger des coupes.

L'an passé, nous avons eu une demande d'un licencié de plus de 80 ans qui venait d'obtenir son brevet et qui souhaitait rester en grade 1. Il a été malheureusement pour lui, dans l'obligation de passer en grade 2, ce qui sous-entend des parcours plus longs et plus techniques. Ce n'est pas un cas isolé – nous recevons souvent des demandes similaires. Le grade 1 n'était jusqu'à présent qu'un passage obligé pour aller en grade 2, un grade qu'il

fallait quitter au plus vite, ce qui par ailleurs engendrait un stress important chez beaucoup de licenciés de grade 1. Rester en grade 1 peut rester un choix pour des personnes qui souhaitent pratiquer l'agility en loisirs (oui, j'ai prononcé ce mot...) ou bien pour permettre à des compétiteurs de laisser davantage de maturité à leur jeune chien. **Rester en grade 1 signifie aussi ne plus avoir accès aux finales nationales, Championnat de France et Grand Prix de France** (si ce n'est accéder au sélectif du Trophée par équipes). Aussi je ne pense pas que cette décision pénalisera les concurrents de grade 2, voire de grade 3. De plus le maintien en grade 1 est uniquement sur demande argumentée du club.

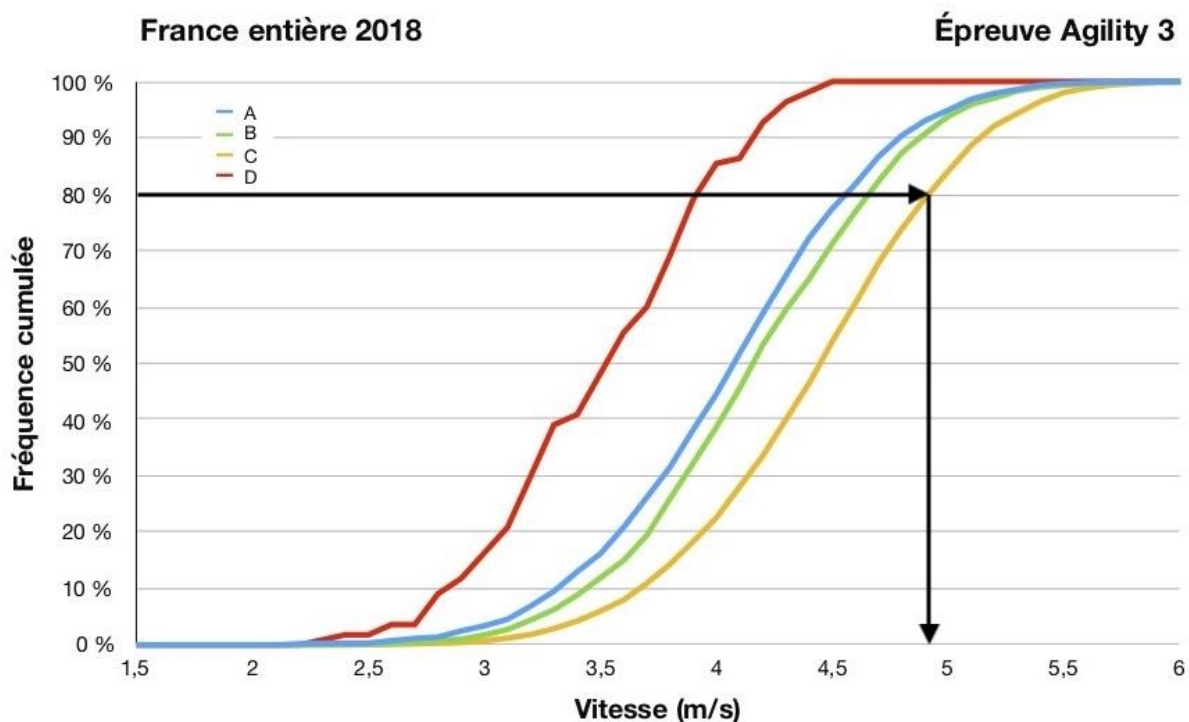
Quel intérêt de garder des concours type "spécial grade 1" puisqu'ils auront 3 épreuves sur chaque concours dont deux (Agility 1 et Agility 2* ou 2 x Agility 1) permettant l'obtention d'un qualificatif en vue du passage en grade 2 ?

Le concours spécial grade 1 permet de réunir des débutants qui ont sans doute besoin de plus d'attention que des équipes chevronnées. Le nombre inférieur de concurrents dans ce type de concours permet de moins les bousculer par un timing plus large. Par ailleurs, le format « moins de 53 équipes » permet de leur faire passer 4 épreuves au lieu de 3, comme cela existe actuellement.

Le passage en 3 obligatoire sous certains critères est judicieux, mais il serait bon de les ajuster pour mieux correspondre à la réalité (vitesses réelles d'évolution et au niveau technique à atteindre). La vitesse demandée pour passer en grade 3 devrait être de 5m/s, c'est le minimum. Sinon, nous risquons de retrouver prématurément des équipes en 3, qui lutteront laborieusement pour finir des parcours trop complexes pour elles. Les juges ne risquent-ils pas d'abaisser le seuil de difficulté pour ménager ces équipes ?

Cette demande de passage obligé en grade 3 fait suite au souhait de la majorité des compétiteurs. Les critères et notamment celui des vitesses seuils ont été donnés suite à une étude statistique à partir des données nationales 2018. David Powell a travaillé sur ce dossier et vous trouverez ci-dessous le tableau donnant les vitesses en grade 3 pour l'année 2018. Nous avons déjà un certain recul pour avoir beaucoup travaillé sur les vitesses en ce qui concerne les sélectifs EO-AWC (à la satisfaction de tous semble-t-il). La CNEAC doit avoir une vision globale et nationale de ce sport canin.

Le schéma suivant résume les vitesses observées sur la totalité des passages effectués sur des épreuves d'agility 3 pendant l'année 2018.



De ce schéma, on peut comprendre que proposer un minimum de 5 m/s pour obliger à monter en grade 3 est inapproprié, car on constate que 80 % des chiens déjà en grade 3 en 2018 (catégorie C) avaient une vitesse inférieure à 5 m/s sur un agility 3.

Par ailleurs, ces statistiques nous permettent d'affirmer, avec une confiance de 95 %, que la moyenne des vitesses de l'ensemble de la population des chiens en Agility 3 en catégorie C (en 2018) se trouve dans l'intervalle de vitesse d'évolution [4,41 m/s ; 4,44 m/s] (voir tableau ci-après pour l'ensemble des catégories).

Mesure	Catégorie			
	A	B	C	D
Nombre total de passages	2313	1952	4922	110
Moyenne (m/s)	4,06	4,17	4,42	3,50
Ecart type (m/s)	0,57	0,56	0,57	0,49
Marge d'erreur (%)	0,58 %	0,60 %	0,36 %	2,64 %
Marge d'erreur (m/s)	0,0234	0,0248	0,0159	0,0924
Moyenne (m/s)	4,04	4,14	4,41	3,41
Moyenne + marge (m/s)	4,09	4,19	4,44	3,59

Pour le jumping, avec les mêmes chiens, on obtient l'intervalle [4,66 ; 4,69].

Cette étude nous a permis de fixer les seuils pour le passage obligatoire en grade 3. Les valeurs des vitesses n'ont pas été choisies au hasard ou au feeling.

David Powell me précise qu'il se tient à disposition des compétiteurs qui souhaitent des détails supplémentaires.

Est-ce vraiment rendre honneur à l'agility, qu'elle soit perçue comme loisir ?

Je pense que chacun doit trouver sa place en Agility, quel que soit son âge et quelle que soit la race de son chien. D'un point de vue personnel, tout à fait personnel, l'engouement exponentiel pour cette discipline fera qu'il y aura à un moment ou à un autre sans doute une séparation loisir-compétition, ou bien la création d'un grade 4, mais nous n'en sommes pas encore prêts. Aussi pour l'instant, nous tâchons de faire au mieux.

Pourquoi réduire le nombre de concurrents ? Pour améliorer la convivialité ? Pour terminer plus tôt ?

Nous avons réduit le nombre de concurrents à la demande des juges. Pour la première fois cette année, nous avons reçu de nombreuses remontées de juges qui trouvaient que 300 passages avec 7 parcours à poser sur une seule journée n'était plus tolérable (en qualité de jugement notamment, la vitesse des chiens ayant progressé). Ce point a été validé par l'ensemble des juges lors du dernier séminaire. Ceci permettra sans doute aussi de finir une journée de concours 45 minutes plus tôt, ce qui est demandé par de nombreux compétiteurs. Les concours à la demi-journée, ne sont pas supprimés (ceci dit, il faut savoir qu'ils ont été souvent décriés par des compétiteurs dans leurs remontées en mars). Par ailleurs, nous n'avons donné que des exemples de configurations de concours. Les possibilités d'organisation de concours sont nombreuses et permettent beaucoup de cas différents sur l'articulation en épreuves et sur les concurrents.

Concernant le Pass agility, il est crucial qu'il devienne effectivement une véritable épreuve qui atteste que l'équipe est réellement prête pour les concours. Il serait donc intéressant de favoriser leur intégration aux concours dits "spécial grade 1".

C'est une question qui a été longuement débattue avec les juges qui étaient partants, cela aurait été l'idéal sur le papier. Dans la pratique, lors du séminaire, les juges avaient conclu qu'un concours réunissant PASS et Spécial grade 1, ne devrait raisonnablement pas dépasser 50 équipes. Or après étude des statistiques sur les PASS et les concours organisés en 2018, il est apparu que le nombre de personnes participant aux PASS était plus

que largement supérieur aux places offertes dans les concours "spécial débutants" très peu nombreux.

Les statistiques 2018 donnent ceci :

- * 29 concours grade 1
- * 129 PASS
- * 1773 équipes inscrites au PASS

Dans l'état actuel des choses, même avec la meilleure volonté du monde, il nous paraît difficile d'intégrer le PASS dans un concours spécial grade 1, Comment obliger les clubs à organiser de tels concours quand on nous répond que le nombre insuffisant de concurrents ne permet pas d'équilibrer le budget ? Nous nous serions retrouvés dans une impasse.

Comment se fait-il que dans le jury du nouveau PASS, une seule personne soit défrayée ? Ce n'est pas juste.

Toujours suite aux remontées reçues qui parlait du PASS comme-je cite- une école des fans-, nous avons opté pour qu'une personne formée fasse obligatoirement partie des trois personnes formant un jury de PASS. Cette personne formée fera peut-être des kilomètres pour venir, alors que les deux autres personnes peuvent être proches du lieu de ce PASS (faire partie du club organisateur ou bien d'un club voisin). Ceci explique cela. Mais ceci n'empêche de défrayer tout le jury ou mieux d'avoir une personne formée au sein du club organisateur.

NB) Certains ajustements à la marge, seront proposés à la prochaine réunion de commission, notamment pour tenir compte de l'âge des chiens (changements de grades notamment concernant chiens âgés ou jeunes chiens). Un avis vétérinaire sera demandé à cet effet.

Pour la CNEAC
Maryannic JOURDEN,
Responsable du GTA